

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MAURICE-BARBEAU
Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement
tenue le 17 avril 2024 à midi au local C1-24

Sont présents :

M. Yan Blanchet, enseignant en bijouterie-joaillerie
Mme Marilyne Bujold, psychoéducatrice
Mme Lanie Desrochers, présidente du CE et directrice générale d'Option-travail
M. Jonathan Grégo, étudiant en dessin de bâtiment
M. Maxime Labbé, gestionnaire d'établissement
M. Frédéric Laflamme, enseignant en dessin de bâtiment
M. Maxime Lapointe, entreprise Leclerc communication
Mme Sophie Lemieux, agente de bureau
Mme Mélissa Poulin, directrice adjointe
M. Jean-François Roy, enseignant en lancement d'une entreprise (via Teams)
M. Benoit Thibault, directeur

Sont absentes :

Mme Mégan Bédard, étudiante en bijouterie-joaillerie
Mme Isabelle Myrand, conseillère d'orientation

Secrétaire :

Mme Isabelle Giguère

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Lanie Desrochers souhaite la bienvenue aux membres présents. Le quorum est constaté à 12 h 04.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Lanie Desrochers fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par **M. Yan Blanchet** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
Secondée par Mme Sophie Lemieux.

C.E. 022-23-24 L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 JANVIER 2024

Il est proposé par **M. Jonathan Grégo** d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
Secondée par M. Frédéric Laflamme.

C.E. 023-23-24 Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 24 JANVIER 2024

M. Benoit Thibault fait un suivi concernant le projet éducatif qui à été adopté et présenté à la direction générale le 29 février. Il reste à mettre en place les objectifs dans les départements avec le comité du projet éducatif.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucun public.

Dépôt pour adoption:

6. PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Mme Marilynne Bujold explique que le processus de la création du document est en cours depuis février 2023, car nous n'en avons pas au CFPMB. Elle a analysé les résultats des questionnaires et elle a conçu le document à partir de cela. Elle explique qu'il doit être réévalué chaque année. Elle présente le document aux membres pour adoption.

Une copie sera déposée sur notre site Internet et auprès du Secrétariat général du CSSDD.

Il est proposé par **M. Jean-François Roy** d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence tel que présenté. **Secondée par M. Yan Blanchet.**

C.E. 024-23-24 Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence est adopté à l'unanimité.

Dépôt pour information :

7. RAPPORT BUDGET DU CENTRE RÉVISÉ 2023-2024

M. Maxime Labbé présente les écarts budgétaires du document « Budget de l'établissement révisé 2023-2024 ». Il explique que nous avons un surplus de 279 120 \$ au 17 avril 2024.

8. GUIDE PROCÉDURIER 2024-2025

M. Benoit Thibault présente le guide procédurier pour l'année 2024-2025. Il mentionne que les départements ont été consultés lors des comités de participation et celui des chefs de groupe. Les changements apportés au document sont plutôt des mises à jour.

9. GUIDE DE L'ÉLÈVE 2024-2025

M. Benoit Thibault présente le guide de l'élève pour l'année 2024-2025. Il mentionne que les départements ont été consultés lors des comités de participation et celui des chefs de groupe. Les changements apportés au document sont plutôt des mises à jour au niveau de la présence des élèves en formation et des stages en entreprise.

10. INFORMATION DE LA DIRECTION

- Réouverture officielle de la cafétéria le 26 avril prochain avec le nouveau décor. Le comité social organise une Bièrette pour l'évènement
- Centralisation du Service aux entreprises pour les 3 centres (Phénix, Marie-Rollet et Maurice-Barbeau) à partir du mois de juillet 2024 incluant la RAC
- Nouveau logiciel informatique (Chronos) qui permettra d'avoir un accès plus facile pour les élèves.

11. SUIVI DU RECYCLAGE AU CFPMB

Pas assez de volume de recyclage au CFPMB pour être supporté par la ville de Québec. Le dossier sera à suivre pour l'arrivée de la consigne sur la majorité des contenants.

12. QUESTION DES MEMBRES

Rien à ce point.

13. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine rencontre est prévue le mercredi 22 mai 2024 au local C1-24.

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par **M. Jonathan Grégo** à 13 h 19 que la séance soit levée. **Secondée par M. Frédéric Laflamme.**

C.E. 025-23-24 Adopté à l'unanimité.

M. Benoit Thibault, directeur

M^{me} Lanie Desrochers, présidente